

Orientation 4 Tendre vers une gestion raisonnée des espaces

Orientation 4 Tendre vers une gestion raisonnée des espaces

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Contributions attendues des communes

"Réalisent un diagnostic agricole et paysager avant de réaliser leurs documents d'urbanisme"

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

"Encourage les communes à faire des diagnostics agricoles et paysagers avant de faire des documents d'urbanisme"

page 100

Référence ID de l'article : #1151

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-01 14:05